

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu précédente réunion
- Convention pour location salle des fêtes
- Continuité du projet de Micro-crèche et 3 appartements
- Convention SNE
- Prime agent
- Proposition d'achat d'une parcelle de terrain
- DETR pour les travaux de toiture de la Mairie
- Réélection délégué RPI
- Remboursement travaux Salles des fêtes et Eglise
- Membres du CCAS
- Cérémonies des vœux
- Questions diverses.

L'an deux mil dix sept, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire.

Présents : Mme Renée CHABRILLANGES, Maire, MM. Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Adjoints, Mme Gaëlle ROTKOPF, M. Frédéric VIET, Mme Maryse VERDIER, MM., Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT, Frédéric MALVAUX.

Absents représentés :

Monsieur Francis BOURJOT donne pouvoir à Monsieur Jean COMBAZARD
Madame Anne-Lyse ERUDEL donne pouvoir à Monsieur Gérard SARAZIN
Monsieur Philippe LEDUC donne pouvoir à Monsieur Frédéric GENISSON

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

Madame Le Maire, Renée CHABRILLANGES, lit la charte de l'élu local à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Madame Renée CHABRILLANGES, après avoir vérifié que le quorum était atteint, ouvre la séance du Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Madame Renée CHABRILLANGES demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le compte rendu de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu de la précédente réunion.

N° 01/08/2017 – CONVENTION POUR LOCATION SALLE DES FETES

Monsieur Philippe BOBIN informe le Conseil Municipal qu'une demande pour utilisation de la salle des fêtes pour réaliser une activité de CROSS TRAINING à raison d'une heure deux fois par semaine les mardis de 20h30 à 21h30 et les jeudis de 20h15 à 21h15.

Monsieur Philippe BOBIN invoque au Conseil Municipal la possibilité de réaliser une convention pour la mise à disposition de la salle des fêtes. Après discussions, le Conseil Municipal décide au suffrage ordinaire, par 13 voix pour et 2 contre, de mettre en place une convention pour la mise à disposition de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à réaliser cette convention.

N° 02/08/2017 – CONTINUITE DU PROJET DE MICRO-CRECHE ET 3 APPARTEMENTS

Madame Renée CHABRILLANGES informe le Conseil Municipal de la continuité du projet d'aménagement d'une Micro-Crèche et 3 appartements. Elle informe que suite à l'ouverture des plis, des entreprises ont été invitées à participer à l'appel d'offres. Au suffrage ordinaire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de poursuivre ce projet et autorise Madame Renée CHABRILLANGES à signer les marchés et entreprendre toutes les démarches nécessaires à la continuité du projet.

N° 03/08/2017 – CONVENTION SNE

Vu la réforme de la DECI et l'arrêt de la prestation de pesée des poteaux et bornes à incendie réalisée jusqu'à présent par le SDIS,

Vu que les poteaux et bornes sont raccordés au réseau d'eau public, propriété du Syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord est de Seine et Marne,

Vu le risque sanitaire encouru lors des manœuvres de ces éléments et les dysfonctionnements et dégradations engendrés sur le territoire lors de ces pesées,

Vu la convention présentée par Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, au suffrage ordinaire,

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de prestations de contrôle des poteaux et bouches d'incendie avec le Syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord est de Seine et Marne.

PRIME AGENT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres et représentées de verser une prime à l'adjoint administratif 2^{ème} classe de la commune dans les mêmes conditions que celles des adjoints techniques.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Madame Renée CHABRILLANGES informe le Conseil Municipal de la possibilité de rachat par la commune d'une parcelle situé au Champ du Fourneau cadastrée C 358. Après discussions, Le Conseil Municipal décide, au suffrage ordinaire, par 13 voix contre et 2 abstentions, de ne pas acheter le terrain.

N° 04/08/2017 – DETR POUR LES TRAVAUX DE TOITURE DE LA MAIRIE

Madame Renée CHABRILLANGES expose au Conseil Municipal le problème de fuite sur une partie de la couverture de la Mairie.

Madame Renée CHABRILLANGES précise qu'il peut être sollicitée une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018.

Le montant prévisionnel de cette opération est le suivant :

Réfection de la toiture en ardoise fibro, pose de gouttière et faitage en zinc, pose de deux
fenêtres de toit : 25 937,84 € HT

Peinture de dessous de toit 2 892,05 € HT

Soit un montant total HT de :	28 829,89 € HT
TVA 20,00 % :	5 765,98 €
Total TTC :	34 595,87 € TTC

Le financement de cette opération serait le suivant :

ETAT, DETR, (50 % de 28 829,89 €) : 14 414,94 €

Autofinancement (fonds propres)..... 20 180,93 €

Montant total :	28 829,89 € HT
TVA 20,00% :	5 765,98 €
Total :	34 595,87 € TTC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Approuve cette opération présentée pour un montant total de **28 829,89 € HT soit 34 595,87 € TTC** ainsi que son plan de financement.

Décide d'inscrire au budget la part restant à sa charge,

S'engage à ne pas commencer les travaux avant d'avoir l'accusé réception du caractère complet du dossier Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

S'engage à maintenir la destination de cet équipement financé pendant au moins 15 ans,

Mandate Madame Le Maire pour déposer le dossier de subvention « Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 » auprès de l'état,

Mandate Madame Le Maire pour signer tous documents nécessaires au financement et à la réalisation de cette opération.

N° 05/08/2017 – REELECTION DELEGUE RPI

Madame Renée CHABRILLANGES rappelle au Conseil Municipal qu'il est préférable de procéder à un nouveau vote du délégué du RPI suite au déroulement de la précédente élection du délégué du RPI. Le Conseil Municipal procède au vote, au suffrage ordinaire, du délégué au Regroupement Pédagogique Intercommunale des écoles de Saint Rémy de la Vanne, Saint-Siméon.

A l'unanimité des membres présents et représentés, est élu Monsieur Frédéric VIET.

N° 06/08/2017 – REMBOURSEMENT TRAVAUX SALLES DES FETES ET EGLISE

Madame Renée CHABRILLANGES rappelle que des dégradations ont eu lieu à la salle des fêtes et à l'Eglise. Le cabinet d'assurance MMA Annie LOIR prend en charge les réparations. Un chèque de 696 euros à d'ores et déjà été versé à la commune en termes d'acompte. A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal, autorise le receveur municipal à encaisser les chèques de remboursement liés à ces dégradations.

N° 07/08/2017 – MEMBRES DU CCAS

Vu les articles L123-6, R123-7, R123, R123-11 et R123-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF),

Considérant qu'il y a besoin d'élire 4 membres du CCAS parmi les conseillers municipaux,

Le Conseil Municipal procède à l'élection, à bulletins secrets, des délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Par 15 voix pour, sont élus :

Madame Anne-Lyse ERUDEL, Monsieur Philippe BOBIN, Madame Maryse VERDIER, Monsieur Stéphane GÉRAUDEL.

Remplace et annule la délibération numéro 17/06/2017 prise le 24 octobre 2017.

CEREMONIES DES VŒUX

Madame Renée CHABRILLANGES rappelle au Conseil Municipal que la cérémonie des vœux aura lieu le samedi 6 janvier 2018 à 18h00. Le Conseil Municipal procède à l'organisation de cette cérémonie.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Régis D'HONDT prend la parole pour informer le Conseil Municipal des travaux d'assainissement qui auront lieu pour le hameau de la Vacherie réalisé par le Syndicat intercommunal d'assainissement de Chauffry, St-Rémy de la Vanne, St-Siméon. Il rappelle le montant des travaux et son financement. Le commencement des travaux étant prévu pour le mois de mars 2018. Une réunion publique sera organisée très prochainement.

N° 01/08/2017 – CONVENTION POUR LOCATION SALLE DES FETES

N° 02/08/2017 – CONTINUITÉ DU PROJET DE MICRO-CRECHE ET 3 APPARTEMENTS

N° 03/08/2017 – CONVENTION SNE

N° 04/08/2017 – DETR POUR LES TRAVAUX DE TOITURE DE LA MAIRIE

N° 05/08/2017 – REELECTION DELEGUE RPI

N° 06/08/2017 – REMBOURSEMENT TRAVAUX SALLES DES FETES ET EGLISE

N° 07/08/2017 – MEMBRES DU CCAS